

Lille, le 19 janvier 2018

Le Proviseur

Aux

Candidats ATS

Objet :

Demande d'admission en classe préparatoire ATS

Dossier suivi par
Jean Marie TRAPANI
Proviseur

Madame, Monsieur,

Secrétariat de Direction
M^{me} ZOUBIR Raihya

Je vous prie de trouver ci-joint, le dossier demande d'admission en classe préparatoire ATS.

Je vous propose de retenir les dates suivantes pour la remise des dossiers ATS :

Mail : ce.0590121L@ac-lille.fr
Tél. 03 20 88 67 88
Fax : 03 20 88 62 17

- Remise à l'établissement du 1^{er} vœu : **Vendredi 25 mai 2018**
- Transmission à l'établissement du 2^{ème} vœu : **Vendredi 8 juin 2018**
- Transmission à l'établissement du 3^{ème} vœu : **Vendredi 22 juin 2018**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus cordiales salutations.



Le Proviseur,

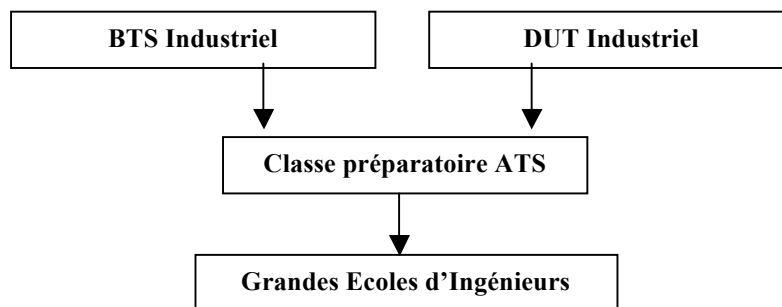
Jean-Marie TRAPANI



**CLASSE PREPARATOIRE AUX GRANDES ECOLES
ADAPTATION POUR TECHNICIENS SUPERIEURS
(Réservée aux titulaires d'un BTS ou DUT industriel)**

Présentation de la filière :

La filière **ATS** constitue une voie d'accès à un nombre important de grandes écoles d'ingénieurs. Elle est ouverte aux élèves titulaires d'un BTS ou d'un DUT industriel. Elle leur offre la possibilité d'une orientation nouvelle vers une carrière valorisant leurs connaissances, leur motivation et leur sens des responsabilités.



Les objectifs de l'enseignement dispensé dans la filière ATS sont :

- De mettre les étudiants au niveau d'entrée dans une école d'ingénieurs :
 - ☞ En Mathématiques et Sciences Physiques, il d'agira de compléter et d'approfondir les notions étudiées dans les différents BTS et DUT, de développer la maîtrise du raisonnement et la connaissance des techniques usuelles utiles à l'ingénieur.
 - ☞ En Sciences Industrielles pour l'ingénieur (S2I), options Ingénierie Electrique et Ingénierie Mécanique, les étudiants pourront développer leur éventuelle spécialisation en complétant leur formation tout en acquérant des bases solides dans la matière complémentaire.
 - ☞ En Français et en Anglais, d'améliorer leur culture générale ainsi que leur expression écrite et oral.
- De développer le travail personnel (individuel et au sein d'un groupe) et les capacités d'autonomie, d'initiative, d'argumentation et de communication.
Cette année d'étude en classe préparatoire, sans redoublement possible, assure les bases fondamentales nécessaires à la poursuite d'une formation en cycle supérieur dans une grande école d'ingénieurs.

Liste des poursuites d'études et débouchés :

Après ce cycle préparatoire en un an, les étudiants peuvent être admis dans un grand nombre de grandes écoles afin d'obtenir un diplôme d'ingénieur. Ils pourront ainsi se présenter au concours ATS ou postuler à une admission sur titre aux écoles qui n'ont pas adhéré au concours ATS :

- **Le concours national ATS, réservé aux classes préparatoires ATS et commun à un groupe d'écoles dont :**
 - Les Ecoles Centrale de Lille, Nantes, Marseille
 - L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers
 - L'Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique et de ses Applications de Cergy-Pontoise
 - L'ENS Rennes,
 - IMT Lille-Douai Ingénieurs Mines de Douai, Mines Paristech, Mines d'Alès
 - Les écoles du groupe Polytech'
 - L'Ecole d'Ingénieurs du Littoral-Côte d'Opale
 - L'ESGT, l'Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes, Institut du Cnam,
- **De nombreuses écoles recrutant sur dossier et entretien :**
 - Certaines ENSI (ENSIAME, ENSEIHT, ENSMA, ENSAIT, etc...), les Ecoles des Mines de Albi, Nantes
 - Les Universités de Technologie de Compiègne, Troyes, Belfort, les INSA de Strasbourg, Rouen, Rennes
 - Les ENI de Metz, Brest, Tarbes
 - Les écoles d'ingénieurs par alternance, comme le CESI Arras, l'IPHC, Telecom Lille 1, l'ISIV, l'IG2I, etc.

- **L'entrée en licence 3 à l'université pour une poursuite d'études jusqu'au master 2.**

Organisation des études :

Les cours en ATS durent de début septembre à fin avril, le mois de mai étant consacré au concours ATS.

La grille hebdomadaire est la suivante :

Matières	Cours	Travaux Dirigés	Travaux Pratiques	Total
Mathématiques	6h	4h		10h
Sciences Physiques	5h	3h	2h	10h
Informatique		1h*		1h
Sciences de l'Ingénieur	2h	2h	3h	7h
Français	2h	1h		3h
Anglais	2h	1h		3h
EPS	2h			2h

*L'horaire d'informatique est consacré à l'apprentissage de l'algorithmique.

Cet emploi du temps est complété par un devoir surveillé (2 à 4h) par semaine et des interrogations (les colles – par groupes de 3 étudiants) en mathématiques, sciences physiques, génie électrique, génie mécanique, anglais et français. Ceci permet un suivi attentif des étudiants par les professeurs et constitue un entraînement efficace aux épreuves écrites et orales des concours.

L'esprit de travail et de camaraderie propres aux lycées techniques favorisent la naissance de petites équipes au sein desquelles les étudiants s'entraident pour maintenir un rythme de travail efficace. Le groupe des professeurs intervenant dans cette classe n'échappe pas à cet état d'esprit : il forme une véritable équipe pédagogique, toujours attentive et prête à aider et soutenir un étudiant en difficulté.

La motivation de l'étudiant est essentielle, compte tenu de l'horaire assez dense et des rythmes de travail contraignants.

Le taux d'intégration en école d'ingénieurs est de l'ordre de 90 %.

LISTE DES ECOLES D'INGENIEURS INTEGREES CES DERNIERES ANNEES PAR LES ETUDIANTS DE PREPA ATS

CENTRALE	Lille, Nantes
ENSAM	Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
ENSEEIH	Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Electrotechnique, Informatique, Hydraulique
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure d'Electronique et ses Applications (Cergy)
ENSTIM	Ecoles Nationales Supérieures des Mines (Douai et Alès)
ENSAIT	Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Industries Textiles de Roubaix
ENSMA	Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et Aérotechnique de Poitiers
ENSMM	Mécanique et Microtechnique de Besançon
ENSIAME	Ecole Nationale Supérieure d'ingénieurs en Automatismes, Mécanique, Electricité (Valenciennes)
ESTP	Ecole Supérieure des Travaux Publics
ESIGELEC	Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique
EILCO	Ecole d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale
UTC	Universités de Technologie de Compiègne, Troyes, Belfort
ENI	Ecoles Nationales d'Ingénieurs de Brest, Metz, Tarbes
INSA	Instituts Nationaux des Sciences Appliquées de Strasbourg et Rouen
Réseau Polytech'	Lille, Tours, Orléans, etc
ISEN	Institut Supérieur d'Electronique du Nord
HEI	Hautes Etudes Industrielles (Lille)
ICAM	Institut Catholique d'Arts et Métiers (Alternance)
Telecom	Lille 1 (Alternance), Evry
CESI Arras	Centre d'Etudes Supérieures Industrielles (Alternance)
IPHC	Institut Polytechnique du Hainaut-Cambrésis (Alternance)

Pour plus de renseignements, consulter notre **Site Internet** : celui-ci, très complet, fournit notamment les résultats de poursuite d'études de nos étudiants depuis une douzaine d'années suivant les sections de BTS ou DUT d'origine, ainsi que les liens vers les écoles d'ingénieurs qui leur sont accessibles et des renseignements pratiques sur l'année de scolarité en prépa ATS.

http://www.lycee-baggio.fr/prepa_ats.html

Académie d'origine :	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DEMANDE D'ADMISSION EN CLASSE PRÉPARATOIRE ATS (Adaptation Technicien Supérieurs) <small>Réservée aux titulaires d'un B.T.S. ou D.U.T. industriel (demande à remplir en vous conformant aux instructions de la page 4)</small>	Baccalauréat obtenu :
Établissement d'origine :		N° I.N.E. :
N° R.N.E. de l'établissement :		B.T.S. ou D.U.T. préparé (Spécialité) :

NOM ⁽¹⁾ : Prénoms : Né(e) : à Départ. : Nationalité : Adresse (à détailler ci-dessous) : Numéro et nom de la rue : Localité : Code postal : Bureau distributeur ou pays : Courriel : ☎ (Portable) : ☎ (domicile) : Qualité de la personne responsable Père - Mère - Tuteur : Nom : Prénom : Adresse (à détailler) : Numéro et nom de la rue : Localité : Code postal : Bureau distributeur ou pays : ☎ :	Qualité demandée ⁽²⁾ : <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Interne-externé Boursier : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Échelon :	NOM de l'élève : (en capitales) Prénom :
	Langue vivante choisie pour cette C.P.G.E. : Suivie d'une seconde langue qui peut remplacer l'anglais à l'oral du concours.	
	Autres préparations demandées parallèlement sur un autre dossier : ou concours préparés cette année :	

Date de la demande d'admission/...../.....	Signature de l'élève	Signature de la personne responsable
---	----------------------	--------------------------------------

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DEMANDÉS PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE (3 VŒUX MAXIMUM)⁽³⁾

Nom de l'établissement + ville	Décision du chef d'établissement ⁽¹⁾	Date et signature	Dossier transféré le
1 ^{er} vœu :			
2 ^e vœu :			
3 ^e vœu :			

DOSSIER À DÉPOSER POUR LE

**AVIS MOTIVÉ DES PROFESSEURS DE LA CLASSE DE B.T.S. OU D.U.T.
SUR L'APTITUDE À POURSUIVRE DES ÉTUDES DANS LA CLASSE SOLLICITÉE***

DISCIPLINES	AVIS MOTIVÉ	NOTE attribuée à l'élève	Échelles des notes de la classe		NOM et signature des professeurs
			Note la + faible	Note la + forte	
Français					
Langue(s) vivante(s)					
Mathématiques					
Physique					
Matière technologique I ⁽⁴⁾					
Matière technologique II ⁽⁴⁾					

* Les avis doivent être complétés *sans rature ni utilisation de correcteur blanc*

AVIS DONNÉ PAR LE CONSEIL DE CLASSE

Avis très favorable

Avis favorable

Doit faire ses preuves à l'examen

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT SUR L'APTITUDE À POURSUIVRE DES ÉTUDES :

CONCLUSION : Avis très favorable - avis favorable - Sans opposition - Défavorable

NOM :

Date :

Cachet :

Signature :

RAPPEL :

B.T.S. ou D.U.T.
(spécialité)

--

Indiquez ci-dessous votre parcours année après année, depuis la classe de seconde (comprise) jusqu'à présent. Précisez les autres activités et les employeurs éventuels.

Noms et adresses des établissements fréquentés depuis la classe de seconde (comprise)				
Année scolaire	Établissement	Classe et section suivies		
		Classe	Section	Langues étudiées
..... -				
..... -				
..... -				
..... -				
..... -				
..... -				
..... -				

Votre attention est instamment appelée sur le fait que la décision d'admission dans l'un des établissements choisis vous sera communiquée dans les meilleurs délais possibles et au plus tard le
En conséquence, il est inutile de solliciter les secrétariats des établissements surchargés en cette période de l'année.

Votre admission ne deviendra définitive que lorsque vous aurez transmis au chef d'établissement d'accueil votre attestation de succès au B.T.S. ou D.U.T. dont vous devez envoyer la photocopie sous 48 heures.

Diplôme obtenu précédemment.....Année.....

Diplôme obtenu précédemment.....Année.....

Diplôme obtenu précédemment.....Année.....

1. **Lycée Louis RASCOL**
10, rue de la République
81000 ALBI
Tél. : 05 63 48 25 00 - Fax : 05 63 48 25 04
Courriel : ce.08100004p@ac-toulouse.fr
2. **Lycée Jean JAURÈS**
25, rue Charles Lecocq
95104 ARGENTEUIL
Tél. : 01 39 98 50 00 - Fax : 01 39 98 50 01
Courriel : ce.0950641f@ac-versailles.fr
Site web : www.lyceejeanjaures-argenteuil.fr
3. **Lycée Gustave EIFFEL**
143, cours de la Marne
CS 31237
33074 BORDEAUX Cedex 1
Tél. : 05 56 33 83 00 - Fax : 05 56 33 83 36
Courriel : ce.0330028b@ac-bordeaux.fr
4. **Lycée LA FAYETTE**
21, boulevard Robert Shuman - B.P. 57
63002 CLERMONT FERRAND Cedex
Tél. : 04 73 28 08 08 - Fax : 04 73 28 08 42
Courriel : ce.0630021F@ac-clermont.fr
5. **Lycée NEWTON ENREA**
1, place Jules Verne
92110 CLICHY
Tél. : 01 41 06 78 78 - Fax : 01 47 37 90 32
Courriel : ce.0920136y@ac-versailles.fr
6. **Lycée Gustave EIFFEL**
15, avenue Champollion - BP 17430
21074 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 60 42 12 - Fax : 03 80 60 42 02
Courriel : ce.0211033J@ac-dijon.fr
7. **Lycée Pierre MENDÈS - FRANCE**
2, rue du Haut des Étages - B.P. 582
88021 ÉPINAL CEDEX
Tél. : 03 29 81 21 81 - Fax : 03 29 81 21 98
Courriel : ce.0880021@ac-nancy-metz.fr
8. **Lycée André ARGOUGES**
61, rue Léon Jouhaux
38029 GRENOBLE CEDEX 2
Tél. : 04 76 44 48 05 - Fax : 04 76 44 91 05
Courriel : gerald.bouchet@ac-grenoble.fr
ce.0381603l@ac-grenoble.fr
Site web : www.ac-grenoble.fr/argouges/?pageid:438
9. **Lycée César BAGGIO**
Boulevard d'Alsace - 59000 LILLE
Tél. : 03 20 88 67 88 - Fax : 03 20 88 62 17
Courriel : ce.0590121l@ac-lille.fr
Site web : www.lyceebaggio.fr
10. **Lycée BRANLY**
25, rue de la Tourvielle - 69332 LYON CEDEX 05
Tél. : 04 72 16 70 00 - Fax : 04 72 16 70 01
Courriel : ce.0690128P@ac-lyon.fr
11. **Lycée du REMPART**
1, rue du Rempart - 13007 MARSEILLE
Tél. : 04 91 14 32 85 - Fax : 04 91 14 32 86
Courriel : ce.0130049h@ac-aix-marseille.fr - sctx@lgtrempart.fr
Site web : www.lyc-rempart.ac-aix-marseille.fr
12. **Lycée Louis ARMAND**
3, boulevard des Nations - BP 2008
68058 MULHOUSE CEDEX
Tél. : 03 89 33 47 80 - Fax : 03 89 33 47 99
Courriel : larmand@univ-mulhouse.fr / ce.0680034@ac-mulhouse.fr
13. **Lycée E. LIVET**
16, rue Dufour - 44042 NANTES
Tél. : 02 51 81 23 23 - Fax : 02 51 81 23 36
Courriel : m-helene.robin-leprince@ac-nantes.fr
ce.0440029t@ac-nantes.fr
14. **Lycée Marie CURIE**
47, boulevard Pierre de Coubertin
60180 NOGENT-SUR-OISE
Tél. : 03 44 74 31 31 - Fax : 03 44 74 31 01
Courriel : ce.0600020w@ac-amiens.fr
15. **Lycée DIDEROT**
61, rue David d'Angers - 75019 PARIS
Tél. : 01 40 40 36 36 - Fax : 01 40 40 36 74
Courriel : ce.0750712s@ac-paris.fr
Site web : www.diderot.org
16. **Lycée Philippe DE GIRARD**
138, route de Tarascon - 84082 AVIGNON CEDEX 02
Tél. : 04 90 88 72 22
Courriel : ce.0840005z@ac-aix-marseille.fr
Site web : www.campus-avignon.ac-aix-marseille.fr
17. **Lycée LA FAYETTE**
BP 07 - 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE
Tél. : 01 64 69 54 10 - Fax : 01 64 69 54 11
Courriel : ce.0770920g@ac-creteil.fr / ericczade@aol.com

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE D'ADMISSION

Le proviseur du lycée accuse réception du dossier de candidature

De l'élève⁽¹⁾ :

En classe de⁽¹⁾ :

Numéro d'enregistrement à rappeler lors de toute correspondance :

Le :

La décision d'admission ou de refus d'admission vous sera notifiée dès que les commissions pédagogiques auront siégé (fin mai - début juin). En cas d'admission, vous aurez à renvoyer ou à déposer dans les plus brefs délais, le dossier d'inscription définitive qui vous sera parvenu par la poste.

(1) Remplir la rubrique, l'adresse au verso et affranchir au tarif lettre urgente en cas d'inscription par courrier.

- 18. Lycée JACQUARD**
2, rue Bouret - 75019 PARIS
Tél. : 01 44 84 40 00 - Fax : 01 44 84 40 13
Courriel : ce.0750713T@ac-paris.fr
- 19. Lycée privé Marcel CALLO**
21, avenue Étienne Gascon - 35603 REDON
Tél. : 02 99 71 41 33 - Fax : 02 99 72 33 78
Courriel : ce.0350791v@ac-rennes.fr / i.belaud@lyceemarcelcallo.org
- 20. Lycée Blaise PASCAL**
5, rue des Emmurées - B.P. 1105 - 76174 ROUEN Cedex
Tél. : 02 32 81 58 00 - Fax : 02 32 81 58 17
Courriel : ce.0760095R@ac-rouen.fr
- 21. Lycée Paul ÉLUARD**
15/17, avenue Jean Moulin - 93206 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 01 49 71 70 00 - Fax : 01 49 40 03 09
Courriel : ce.0930125f@ac-crèteil.fr
- 22. Lycée Jules FERRY**
29, rue du Maréchal Joffre - 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 39 20 11 60 - Fax : 01 39 20 11 61
Courriel : ce.0782565p@ac-versailles.fr
- 23. Lycée Robert DOISNEAU**
95, boulevard Jean Jaurès - 91113 CORBEIL ESSONNES Cedex
Tél. : 01 60 88 81 56 - Fax : 01 60 88 46 51
Courriel : ce.0910620e@ac-versailles.fr
Site web : www.lyc2-doisneau-corbeil.ac-versailles.fr
- 24. Institut Emmanuel d'ALZON**
11, rue Sainte Perpétue - 30020 NÎMES Cedex
Tél. : 04 66 04 28 70 - Fax : 04 66 04 93 04
Courriel : secretariat.lyceenimes@dalzon.com
- 25. Lycées Gabriel TOUCHARD et George WASHINGTON**
8, place Washington - BP 22160 - 72002 LE MANS Cedex 1
Tél. : 02 43 50 16 20 - Fax : 02 43 84 51 50
Courriel : ce.0720033v@ac-nantes.fr
Site web : www.touchard-lycee72.ac-nantes.fr
- 26. Lycée François ARAGO**
1, rue François Arago - 51095 REIMS Cedex
Tél. : 03 26 06 40 25 - Fax : 03 26 06 65 28
Courriel : ats@lyceearago.net
Site web : http://lyceearago.net
- 27. LGT Jean MOULIN**
Avenue des Martyrs de la Résistance - B.P. 745
34521 BÉZIERS
Tél. : 04 67 35 58 92 - Fax : 04 67 35 59 39
Courriel : ce.0340011c@ac-montpellier.fr
- 28. Lycée Léonce VIELJEUX**
Rue des Gonthières - 17026 LA ROCHELLE Cedex 1
Tél. : 05 46 34 79 32 - Fax : 05 46 34 22 28
Courriel : ce.0170029p@ac-poitiers.fr
Site web : www.lycee-vieljeux.fr
- 29. LGT DEODAT DE SÉVERAC**
26, boulevard Déodat de Séverac - B.P. 97612
31076 TOULOUSE Cedex 03
Tél. : 05 62 13 17 00 - Fax : 05 61 59 40 79
Courriel : ce.0310044e@ac-toulouse.fr
- 30. Lycée Joliot CURIE**
144, boulevard de Vitré - B.P. 80314
35703 RENNES Cedex 7
Tél. : 02 99 28 81 00 - Fax : 02 99 28 81 01
Courriel : ce.0350029s@ac-rennes.fr
- 31. Lycée Roland GARROS**
Rue Roland Garros - B.P. 461
97839 LE TAMPON (La Réunion)
Tél. : 262 57 81 00 - Fax : 262 27 94 85
Courriel : ce.9740002j@ac-reunion.fr
Site web : www.lycee-roland-garros.ac-reunion.fr/spip/
- 32. LGTP Saint-ÉLOI**
9, avenue Jules ISAAC
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex
Tél. : 04 42 23 44 99 - Fax : 04 42 21 63 63
Courriel : ce.0131391s@ac-aix-marseille.fr
s.mahut@lycee-saint-eloi.com
- 33. Lycée Félix LEDANTEC**
Rue des Cordiers - BP 80349 - 22303 LANNION
Tél. : 02 96 05 61 71 - Fax : 02 96 37 12 90
Courriel : ce.0220023f@ac-rennes.fr
Site web : http://www.lycee-ledantec.ac-rennes.fr/
- 34. Lycée Jules FERRY**
82, boulevard de la République - CS 30042
06414 CANNES Cedex
Tél. : 04 93 06 52 00 - Fax : 04 93 06 52 05
Courriel : ce.0060014h@ac-nice.fr / pascal.panthene@ac-nice.fr
Site web : http://eole.lycee-jules-ferry.ac-nice.fr/joomla/
- 35. Lycée Yves THEPOT**
28, avenue Yves Thepot - BP 61439
29104 QUIMPERT
Tél. : 02 98 90 25 97 - Fax : 02 98 90 47 77
Courriel : ce.0290071v@ac-rennes.fr
Site web : http://www.lycee-thepot.org

Timbre

.....
Nom, Prénom

.....
adresse

.....
Localité

INSTRUCTIONS RELATIVES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER

I. NOTES EXPLICATIVES POUR REMPLIR LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DU DOSSIER

1 - Faire précéder le nom de M. (Monsieur), Mme (Madame). Souligner l'initiale du nom à particule.

2 - Rayer toutes les mentions inutiles.

3 - Indiquer votre ordre préférentiel de 1 à 3.

Vérifier si l'établissement choisi possède un internat. La qualité d'interne-externé est celle de l'élève qui prend tous ses repas au lycée mais qui loge en ville. Cette qualité ne peut être demandée que dans certains lycées possédant un internat.

4 - IMPORTANT : doivent obligatoirement figurer dans ce tableau les avis des professeurs enseignant dans les disciplines technologiques les plus caractéristiques de chaque B.T.S. ou D.U.T.

Exemple :

Conception de produits industriels :	I Projet
	II Mécanique
Électronique :	I Électronique
	II Physique
Électrotechnique :	I Construction mécanique
	II Mesure et essais
Productique :	I Mécanique

II. CONDITIONS D'ADMISSION

Cette classe préparatoire ATS réservée aux titulaires de B.T.S. et D.U.T., admet d'excellents élèves, issus des secteurs industriels.

B.T.S.

Électrotechnique
Conception de Produits Industriels
Systèmes Électroniques
C.R.S.A.
C.I.R.A.
Assistance Technique d'Ingénieur
Maintenance des Systèmes
Bâtiment
Systèmes Numériques - option IR

D.U.T.

Mesures Physiques
Qualité Logistique Industrielle et Organisation
Génie Électronique et Informatique Industrielle
Génie Mécanique et Productique
Génie Thermique et Énergie
Génie Industriel et Maintenance
Génie Civil
etc... Tous les autres BTS/DUT à caractères scientifique ou industriel

Le recrutement est fait **SUR DOSSIER** par une commission composée de professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles et ouverte aux représentants des grandes écoles d'ingénieurs, au vu des résultats obtenus en B.T.S. ou I.U.T.

III. PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER, À RANGER RIGOREUSEMENT DANS L'ORDRE SUIVANT :

- Reproduction de tous les bulletins des deux années de B.T.S. ou D.U.T. et relevé des notes du baccalauréat.
- Photocopie de la carte d'identité.
- Trois enveloppes **AUTOCOLLANTES** au format normal libellées à votre adresse et affranchies au tarif en vigueur.
- Une enveloppe autocollante au format 25 x 35 libellée à votre adresse et **affranchie pour un poids de 100g**.
- Accusé de réception, timbré, à votre adresse selon les établissements.

IV. DÉPÔT DU DOSSIER

Une fois constitué, ce dossier devra être déposé au secrétariat de l'établissement actuellement fréquenté qui le fera parvenir pour le
au secrétariat du premier établissement demandé.

Il est interdit de déposer plusieurs dossiers. Les trois établissements concernés ont mis au point une procédure de circulation des dossiers entre eux garantissant l'objectivité.

V. DEMANDE DE BOURSE

S'informer dans les établissements d'origine.

(1) **A** : admis - **R** : non admis - **LS** : liste d'attente